

# POLE ESPOIR ILE DE FRANCE DE JUDO



## DOSSIER DE PRESENTATION SAISON 2020 / 2021



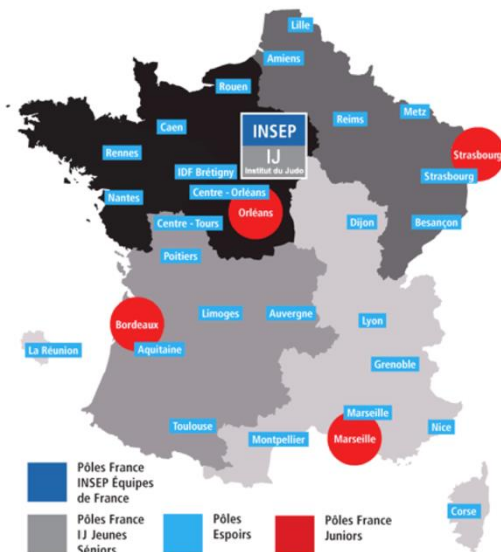
# Le Pôle Espoir Île de France

## Brétigny sur Orge – Saison 2020/2021

### • Qu'est-ce qu'un Pôle Espoir ?

Le **Pôle Espoir** est une structure d'entraînement labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui fait partie intégrante du dispositif du sport de haut niveau de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

Cette structure accueille dans sa majorité une population de cadets et cadettes. Elle est chargée de développer et de perfectionner le bagage technique ainsi que les qualités physiques et psychologiques des jeunes judoka.



### • Pourquoi le Pôle Espoir ?

Le Pôle Espoir est un support pour les clubs formateurs franciliens. Il met tout en œuvre pour permettre aux jeunes sportifs de concilier leurs études, leur passion et leur développement personnel dans les meilleures conditions :

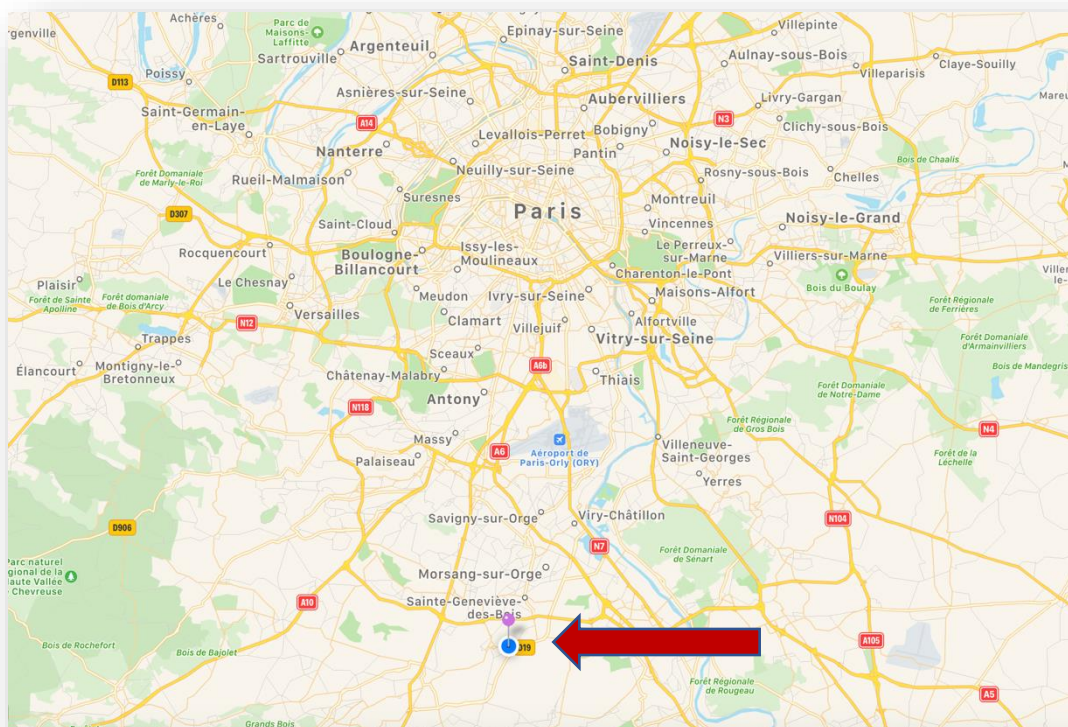
- **Un suivi personnalisé de l'athlète :**
  - Scolaire
  - Médical
  - Psychologique
  - Diététique
  - Technique

- **Des soutiens scolaires pour toutes les classes**
  - **La diversification des partenaires**
  - **L'accès aux tournois et stages labellisés**
  - **Des formations :**
    - Propres à notre pratique (KATA, Arbitrage...)
    - Prévention et Secours Civiques de niveau 1
  - **Un passage de grade réservé au Pôle**
  - **Une ambiance de travail et de vie collective.**
- **Le Pôle Espoir Île de France**

Depuis septembre 2002, **le Pôle Espoir** d'Île de France a pour mission :

- De détecter et de former les cadets et cadettes de niveau interrégional et national
- De permettre aux meilleurs athlètes d'intégrer les groupes et équipes de France tout en réussissant leur scolarité et leur vie personnelle.

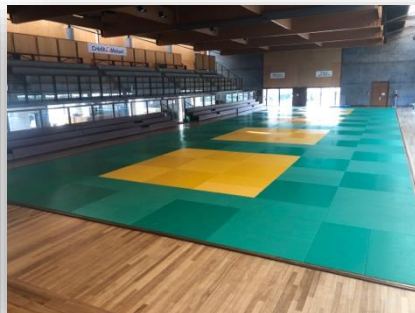
Le Pôle Espoir Île de France est situé en Essonne à Brétigny sur Orge.



La structure dispose :

- D'un grand dojo de 4 surfaces
- D'un dojo plus petit de 2 surfaces
- D'une petite salle de musculation
- D'un service médical
- D'infrastructures sportives : piste d'athlétisme, gymnase, piscine, terrains de sport.

☛ **Tous ces équipements ont un accès direct à pied depuis l'internat et les établissements scolaires**



- **L'internat**

Les élèves scolarisés au Lycée Jean Pierre Timbaud et au Collège Paul Éluard bénéficient de l'internat (sous conditions). Des demandes spécifiques pourront être faites pour les élèves scolarisés au Lycée professionnel Paul Belmondo. Chaque élève interne doit obligatoirement avoir un correspondant dont le domicile est rapidement accessible par les transports en commun ou situé à proximité de l'internat.



- **Le Pôle Espoir vous propose:**

## **LA FORMATION SCOLAIRE**

Les Recteurs et les Inspecteurs Académiques organisent l'accueil des sportifs dans les établissements d'enseignement du second degré, publics ou privés sous contrat, qui ont inscrit volontairement cet accueil dans leur projet d'établissement.

- L'entraînement intensif et la participation aux compétitions imposent un aménagement de l'emploi du temps, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.
- Les enseignants, ayant en charge les sportifs, adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève, lui garantir davantage d'autonomie et faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.
- La mise en place de cours de soutien ou de rattrapage est possible, selon les besoins.

## **LA FORMATION SPORTIVE**

- Entraînement intensif de 12 à 14 heures par semaine.
- Participation aux tournois labellisés et compétitions fédérales.
- Participation aux stages organisés par la fédération de judo et par les Pôles Espoirs.
- Suivi individuel de formation dispensé par l'encadrement du Pôle.
- Formation propre à notre discipline

☞ *Les Judoka restent licenciés dans leur club et représentent celui-ci lors des compétitions.*

## **LE SUIVI MEDICAL**

- Les fédérations sportives sont chargées d'assurer la surveillance médicale des Sportifs de Haut Niveau (SHN). Ce suivi s'exerce dans le sens préventif tant en ce qui concerne les risques inhérents à la pratique du sport de haut niveau que pour les risques liés à des pratiques de dopage.
- Le suivi médical est sous la responsabilité du Médecin du Pôle.
- Le kinésithérapeute et le médecin sont présents deux fois par semaine chacun, durant l'entraînement.
- Une psychologue ainsi qu'une diététicienne assurent un suivi tout au long de la saison.

- **Listes et filières des établissements scolaires partenaires**

- **Collège Paul Éluard**



8, rue Henry Douard 91220 Brétigny sur Orge.

☎ : 01 60 84 80 90 / Site : <http://www.clg-eluard-bretigny.ac-versailles.fr>

Le collège accueille les judoka de troisième et quatrième (Exceptionnellement).

- **Lycée Paul Belmondo**



23, avenue Division Leclerc, 91290 Arpajon.

☎ : 01 60 83 80 60 / Site : <http://www.lyc-belmondo-arpajon.ac-versailles.fr>

- **Enseignement en classe de lycée professionnel** (exceptionnellement)

BAC PRO Commerce / BAC PRO Comptabilité / BAC PRO Secrétariat / BAC PRO Gestion  
Administration

➤ **Lycée Jean-Pierre Timbaud**



4, rue Henri Douard, 91220 Brétigny sur Orge.

☎ : 01 60 85 50 00 / Site : <http://www.lyc-timbaud-bretigny.ac-versailles.fr>

Le lycée Jean-Pierre TIMBAUD propose :

- **Enseignement en classe de seconde générale et technologique** :  
Enseignement commun obligatoire : Maths, Français, LV1, Hist-géo, EPS, Physique, Sciences et vie de la terre (SVT), LV2, Enseignement d'exploration (Sciences Économiques et Sociales, Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion).
- **Enseignement en classe de Première et Terminale générale et technologique** :  
Scientifique (S), Économique et Social (ES), Littéraire (L).  
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG).  
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), spécialités AE et EE.
- **Enseignement en classe de lycée professionnel** (exceptionnellement)  
CAP et BAC PRO dans les métiers du bâtiment (géomètre topographe, assistant d'architecte) et de la construction métallique.
- **BTS Sécurité** (exceptionnellement)

↳ **Toutes ces filières bénéficient de l'internat au lycée J.P Timbaud**

☞ **Toute autre demande d'orientation scolaire peut être étudiée.**

- **Une semaine type au Pôle**

<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
Cours	Entraînement 8H - 9h45	Cours	Entraînement 7H30 - 9h	Cours
	Cours		Cours	
		Entraînement technique Lycéens 15h45 - 17h		
Entraînement 17h - 19h	Entraînement 17h - 19h	Entraînement 17h - 19h	Entraînement 17h - 19h	Entraînement Clubs
Dîner 19h15	Dîner 19h15	Dîner 19h15	Dîner 19h15	
Etude 20h - 21h	Etude 20h - 21h	Etude 20h - 21h	Etude 20h - 21h	
Chambre	Chambre	Chambre	Chambre	

- **Financement : Tarif prévisionnel pour l'année**

- **Interne :** 2050 € (Env.1700€ de frais d'internat/restauration + 350€ de frais de fonctionnement).
- **Externe :** tarif de demi-pension (env. 4.60 € par repas) + 350 € de frais de fonctionnement.

☞ Prévoir également les frais d'équipement sportif Adidas (Plusieurs choix allant de 100 € à 300 €)

☞ **Des aides de financement sont possibles auprès des conseils départementaux et / ou collectivités territoriales.**



● **Résultats saison 2017 / 2018**

**Sportifs**

11 Médailles au Championnat de France

Cadet/tes :

- 4 Titres de Champion de France
- 2 Titres de Vice-Champion de France
- 5 Médailles de Bronze

3 sélectionnés au Championnat d'Europe

- 1 Championne d'Europe Cadettes

3 Médailles au Championnat de France Juniors :

- 2 Titres de Championne de France
- 1 Médaille de Bronze

1 Sélectionné au Championnat d'Europe Juniors :

- 1 Championne d'Europe

**Scolaire**

Aucun redoublement

Aucune réorientation

100 % de réussite au Brevet des Collèges.

- 9 judokas ont obtenu leur diplôme.

100% de réussite au Baccalauréat

- 4 judokas ont obtenu leur diplôme.

● **Résultats saison 2018 / 2019**

**Sportifs**

8 Médailles au Championnat de France

Cadet/tes :

- 1 Titres de Champion de France
- 2 Titres de Vice-Champion de France
- 5 Médailles de Bronze

2 sélectionnés au Championnat d'Europe

cadet/te :

- 1 cinquième place

1 sélectionnée au Championnat du Monde

Cadet/te

2 Médailles au Championnat de France Juniors :

- 1 Vice-championne de France
- 1 Médaille de Bronze

1 Vice-Championne de France 2<sup>ème</sup> Division

Séniors

1 Médaille de Bronze au

Championnat de France 3<sup>ème</sup> Division

**Scolaire**

Aucun redoublement

Aucune réorientation

100 % de réussite au Brevet des Collèges.

- 12 judokas ont obtenu leur diplôme.

100% de réussite au Baccalauréat

- 6 judokas ont obtenu leur diplôme.

- **Le recrutement 2020 / 2021 :**

Cette année, le recrutement concernera les judoka dont les années de naissance sont les suivantes :

- 2006 (Cadet-te-s 1\*) / 2005 (Cadet-te-s 2\*) / 2004 (Cadet-te-s 3\*) / **Exceptionnellement** 2003 (Juniors 1\*)

\* *Catégorie d'âge en Septembre 2020*

L'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle Espoirs » comprend trois étapes successives :

- **Étape 1 : Le recrutement sportif :**

Le niveau sportif minimum exigé pour postuler au Pôle est « régional » (classé au championnat de ligue).

☞ **Les 50 meilleures candidatures seront présélectionnées sur dossier pour effectuer une journée de tests de sélection qui se déroulera au Pôle le Mercredi 29 Avril 2020 (sur convocation par mail).**

Les résultats en compétition et la prestation lors des tests de sélection sont les principaux critères de la sélection sportive.

- **Étape 2 : Le recrutement scolaire :**

Les responsables du Pôle présentent les dossiers retenus sportivement aux différents chefs d'établissements lors des commissions pédagogiques.

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles en fonction des résultats, des appréciations et du comportement mentionnés sur les bulletins scolaires.

Si le dossier scolaire est accepté, les candidats seront intégrés dans le collège ou le lycée selon des modalités spécifiques à chaque établissement. Les dossiers incomplets ne seront pas traités par l'établissement.

- **Étape 3 : L'examen médical d'aptitude :**

Celui-ci permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire. Il est réalisé après l'inscription au Pôle et dans l'établissement scolaire, durant les grandes vacances dans l'un des centres médico-sportifs agréés.

- **Candidature 2020 / 2021 :**

**Simple et en quelques clics !**



Se rendre sur le site [www.idfjudo.fr](http://www.idfjudo.fr)  
Aller dans la rubrique « Pôle Espoir »



Vous trouverez le dossier de présentation du Pôle Espoir.



Cliquez sur le lien « Candidature 2020 / 2021 », suivez les indications, remplissez les champs et n'oubliez pas les pièces justificatives **obligatoires**.



La date butoir pour le retour des dossiers est fixée au **Jeudi 18 Avril minuit**. Après cette date, vous recevrez un mail qui stipulera la recevabilité ou non de votre candidature.



Si votre candidature est retenue, vous devrez vous rendre disponible le **Mercredi 29 Avril** pour les tests de sélection. Une convocation par mail vous sera alors adressée.

- **L'encadrement :**



**Yann BENOIT**

Responsable Technique du Pôle

Tel : 06.67.21.60.01 / Mail : [yann.benoit@ffjudo.com](mailto:yann.benoit@ffjudo.com)



**Dimitri DRAGIN**

Entraîneur

Tel : 06.98.18.02.12

Mail : [dimitridragin@yahoo.fr](mailto:dimitridragin@yahoo.fr)



**Nolwenn LE TROADEC**

Entraîneur

Tel : 06.43.78.69.05

Mail : [nolwenn.le-troaDEC@hotmail.fr](mailto:nolwenn.le-troaDEC@hotmail.fr)



**Karine DYOT**

Intervenante au Pôle IDF

➤ Pour tout renseignement complémentaire, contactez :



**Ligue IDF de judo**

Tel : 01 45 41 05 70 - Mail : [infos@idf-ffjudo.com](mailto:infos@idf-ffjudo.com)